



Alain Pinogés. CIRIS

## Mali: La grève du coton désarmorcée

Au moment où nous mettons sous presse, le bras de fer qui a opposé ces derniers mois les cotonniers maliens à l'opérateur de leur filière, semble trouver une issue satisfaisante, l'État s'étant engagé à d'importantes concessions pour sauver la présente campagne.

Deuxième producteur d'Afrique avec 500 000 tonnes en 1999, le Mali a évité de justesse une guerre du coton particulièrement dommageable pour son économie. De quoi s'agit-il en fait ? Adama Sanogo, producteur de coton à Kaniko près de Koutiala, raconte : « En 1998-1999, le kilogramme de coton de premier choix a été acheté 185 F CFA : 150 F le prix plancher, plus une ristourne de 35 F. À la veille du démarrage de la campagne 1999-2000, des responsables de la CMDT\* ont convoqué deux membres du bureau de notre syndicat pour leur annoncer qu'à défaut d'une majoration, l'ancien prix serait maintenu et qu'en aucun cas il n'y aurait de baisse, même avec la chute des

cours sur le marché mondial. Ainsi les exploitants se sont endettés en tablant sur le prix de la dernière campagne.

En outre on n'avait pas à s'inquiéter puisque durant les quatre dernières années du Contrat-plan, 18 milliards de FCFA avaient été mis de côté pour servir de Fonds de stabilisation. Toutefois, au moment de la commercialisation, surprise générale : on nous annonce un prix total de 150 F ! Or avec le système de crédit mis en place par la CMDT pour permettre aux associations villageoises de financer leurs intrants, l'intégralité des remboursements est prélevée d'office sur les recettes des paysans et les AV doivent se débrouiller avec ce qu'il reste de l'argent. Cette année à

quelques exceptions prêtes, les AV n'ont même pas pu répartir les recettes du coton entre leurs membres, tant elles sont endettées. Et certaines sont dans cette situation depuis plus de 5 ans. La culture du coton n'est pas une obligation pour les paysans, même si certains responsables ont tendance à le penser».

On comprend dès lors que le prix annoncé pour 2000-2001, sans ristourne compensatrice, ait mis le feu aux poudres. D'autant que les paysans ont aisément fait la comparaison avec leurs collègues Béninois payés 200 F le kg et Ivoiriens, 206 F. Pour calmer le jeu, le gouvernement a, dans un premier temps, promis une majoration de 10 F (10 centimes français) sur le prix CMDT, ainsi qu'une réduction de 60 F par sac de 50 kg d'engrais, ramené le complexe coton de 12 000 F à 11 940 F et l'urée de 11 750 F à 11 690 F. Une mesure qualifiée de ridicule par les exploitants.

Non contents de voir la ristourne leur passer sous le nez, ce qui a révolté le plus les paysans, c'est la 'disparition' des 18 milliards de francs CFA du Fonds de stabilisation censé amortir les chocs de déficit de la filière. Dès lors, rumeurs et spéculations vont bon train sur leur possible utilisation: à des fins électoralistes? Mauvaise gestion? Affectation à d'autres programmes d'équipement ou à l'apurement du déficit de la CMDT? Aucune explication n'est encore venue les rassurer.

Si la chute brutale du cours du coton sur le marché mondial explique en partie les problèmes de la CMDT, pour de nombreux observateurs, la mauvaise gestion de l'ancien PDG n'est pas non plus étrangère à ses difficultés. Représentant des milliards de francs d'immobilisations, des pièces de rechange inutilisables et du matériel dépassé, acquies sans étude préalable, encombrant les magasins de l'entreprise. Du coup, la somptueuse fête organisée l'an passé pour célébrer la récolte record de 500 000 tonnes ont un goût amer pour les paysans: «Malgré tant de difficultés, on a fait croire aux Maliens que la CMDT était une société en pleine forme».

## L'or blanc ne fait plus rêver

Planteront? Planteront pas? La question était encore d'actualité à la mi-juin où la détermination des paysans ne permettait pas de spéculer sur un fléchissement du mouvement. Les premiers champs semés avaient été saccagés dans plusieurs secteurs par des partisans de la ligne dure et si à la mi-juillet les semis n'avaient pas commencé, la campagne aurait été vraisemblablement perdue. À 160 F du kilo, les producteurs estiment ne pas pouvoir garder la tête hors de l'eau. La situation, il est vrai, est particulièrement grave: pour les moins endettés dont les revenus servent à payer solidairement les engagements de tous, au sein des associations villageoises mais aussi pour les plus endettés qui ne sont pas sûrs de pouvoir produire suffisamment pour survivre à la captation de leurs revenus par le crédit. Nombreux sont en effet les paysans qui livrent leur coton sans en ramener aucune rétribution. Depuis le mois de novembre, le syndicat a multiplié réunions et meetings d'explication pour maintenir la pression. En réponse, le ministre du développement rural et plusieurs députés se sont successivement relayés sur le terrain pour tenter de raisonner les exploitants, mais leur argument – l'importance du coton, poumon de l'économie nationale – n'a pas pesé bien lourd face à la mobilisation des cotonniers pour leur survie.

Démoralisé, Amadou Dembele de Koutiala s'en explique: «On cultive du coton pour gagner de l'argent mais si c'est pour en perdre au point de s'endetter je crois que ce n'est pas la peine. Si l'on réduit les salaires des députés de 25% ils ne seront pas contents. Pourquoi viennent-ils nous demander de planter du coton? Je suis jeune diplômé d'une école du Mali. Si j'ai décidé de m'installer comme agriculteur c'est pour au moins faire face à mes besoins les plus élémentaires. Mes frères me disent d'aller tenter ma chance en ville. En tout cas je ne ferai pas de coton cette année aux conditions qu'on veut nous imposer».

Depuis vingt ans, tous les conflits

qui se sont succédé dans la zone cotonnière ont eu une issue heureuse grâce aux vertus de la négociation. Des compromis ont toujours été acceptés de part et d'autre. D'autre part, en dehors du coton il existe peu d'alternatives susceptibles d'apporter autant de ressources financières aux masses rurales; les filières céréales sont moins bien organisées. On peut donc penser qu'il y aura quand même des champs de coton cette année, même si on observe une sensible réduction des superficies. Quoi qu'il en soit, les bons rendements ne seront pas réédités en raison des retards de semis. D'où une baisse prévisible des recettes des agriculteurs.

ÉPILOGUE: Les paysans, finalement entendus par le Chef de l'État, ont vu satisfaire leurs principales doléances, à savoir: l'annulation des dettes intrants de l'année 1999-2000 pour les AV sinistrées par les inondations, le paiement individuel des producteurs n'ayant pas équilibré leurs comptes, un prêt de rééquipement pour ceux qui avaient dû se défaire de leurs outils pour payer leurs dettes et la mise à disposition d'un crédit relais aux producteurs solvables n'ayant pas bénéficié de leurs recettes de coton en raison de l'application de la caution solidaire sur les crédits. Le mot d'ordre de boycott de la culture de coton a été levé le 25 juin 2000 ■

### D'après une enquête de Fadjiui Sinaba

\* Compagnie malienne pour le développement des textiles, qui a le monopole d'achat et de commercialisation du coton et des intrants

